



DIP  
Case postale 3925  
1211 Genève 3

**Aux élèves, aux apprenties et  
apprentis de l'enseignement  
secondaire II et à leurs parents**

N/réf. : AHI/  
V/réf. :

Genève, le 5 janvier 2026

Chères et chers élèves,  
Chères et chers apprenties et apprentis,  
Chers parents,

À la suite de l'effroyable incendie survenu dans la nuit du réveillon à Crans-Montana, qui a profondément marqué la région, le DIP a eu la confirmation que plusieurs jeunes genevoises et genevois, élèves ou apprentis, font partie des victimes de ce terrible drame. Au nom du département, je tiens à leur faire part, ainsi qu'à leurs familles et à leurs proches, de notre solidarité et de nos pensées de réconfort et de compassion dans cette épreuve douloureuse.

Dès aujourd'hui, des mesures d'accompagnement sont mises en place au sein de vos établissements de formation, afin de vous soutenir en cas de besoin.

Les élèves, apprenties et apprentis qui en ressentent le besoin peuvent ainsi s'adresser à leurs enseignantes et enseignants, à leurs maîtres de classe ou responsables de groupe, ou aux collaboratrices et collaborateurs des équipes médico-psycho-sociales. Les directions d'établissement sont également très attentives à toutes demandes et peuvent faire appel à des dispositifs spécifiques de soutien en cas de besoins collectifs.

Ce dispositif s'inscrit parallèlement aux soutiens mis en place par les autorités sanitaires et la police dans le cadre de la prise en charge des victimes de l'incendie et de leurs familles.

Je vous informe en outre que l'ensemble des établissements observera la minute de silence nationale, vendredi 9 janvier à 14h, dans le contexte de cette journée de deuil national.

Veuillez croire, chères et chers élèves, chères et chers apprenties et apprentis, chers parents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Anne Hiltpold